

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Barber, Bertrand, Bourassa, Boyes, Butcher, Carmichael, Charters, Chevrier, Cotnam, Dubois, Dupuis, Factor, Ferland, Fontaine, Fortin, Fraser (Cariboo), Gagnon, Girouard, Guthrie, Hepburn, Irvine, Jones, Laffèche, Larue, LaVergne, MacMillan (Saskatoon), Marcil, McGillis, McGregor, McIntosh, Peck, Perley (Sir George), Pouliot, Quinn, Rhéaume, Short, Rinfret, Smoke, Sterling, Thauvette, Thompson (Simcoe-Est), Thompson (Lanark), White (London) et Wright pour composer un comité charger d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir:—Messieurs: Anderson (Halton), Baribeau, Belee, Boulanger, Bourgeois, Brasset, Charters, Desrochers, Dubois, Embury, Esling, Factor, Fortin, Girouard, Gott, Gray, Hay, Heaps, Howden, Lucas, MacLean, McKenzie (Assiniboine), McLure, Maloney, Marcil, Matthews, Moore (Châteauguay-Huntingdon), Munn, Murphy, Parent, Peck, Perras, Pickel, Porteous, Price, Quinn, Rhéaume, Rinfret, Roberge, Robinson, Rowe, Ryerson, St-Père, Short, Simpson (Simcoe-Nord), Spankie, Spencer, Woodsworth et Wright agiront de la part de la Chambre, comme membre dudit comité mixte.

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Ahearn, Barrette, Black (Halifax), Bourassa, Carmichael, Garland (Carleton), Hanbury, Howard, Howden, Laffèche, Macphail (Mlle), Mitchell, Mullins, Ryerson, Senn, Spankie, Spence, Sproule et Thauvette, pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie du restaurant, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres sur le restaurant.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. MacLean—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Pour la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, quels étaient les noms, les quartiers-généraux, le grade et la solde de tous les officiers de terre de la Royale gendarmerie à cheval du Canada dans l'Île du Prince-Edouard.

2. Quel a été le montant total des dépenses mensuelles pour soldes, uniformes, papeterie, loyer, allocations de voyages, réparations d'automobiles, essences, nouvelles automobiles, etc.

3. Quels sont les noms des officiers ou des familles d'officiers qui ont reçu des soins médicaux durant la période comprise entre le 1er avril 1933 et le 31 décembre 1933, et s'ils ont été admis dans un hôpital, quel hôpital, quel montant a été versé à cet hôpital, quels sont les noms des médecins qui ont donné leurs services et quel a été la somme versée à chacun.

4. Quelle a été la somme reçue du gouvernement provincial pour le travail de la gendarmerie dans l'île.

5. Quant aux poursuites, quel montant les officiers de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ont reçu pour allocations de route, servir des assignations ou assister aux procès.

6. Quel a été le montant reçu de la Commission de prohibition pour les poursuites intentées en vertu de la loi de prohibition.